



## Offre d'emploi – publication interne et externe

### Responsable Finances RH (F/H)

#### Centre Intercommunal d'Action Sociale – CIAS

**Employeur** : CIAS du Marsan (Mont de Marsan, Landes)

**Filière/qualification du poste** : Filière administrative, catégorie A / B

**Groupe de fonction** : MP2

**Prise de poste** : Automne 2023

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au sein de la Direction Générale du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan, vous êtes l'interlocuteur privilégié entre les directions opérationnelles et les directions supports (RH et Finances) mutualisées au sein de Mont de Marsan Agglomération ; le / la Responsable Finances RH contribue à la mise en œuvre d'un suivi RH et Finances de proximité régulier au sein du CIAS du Marsan.

## ACTIVITES ET MISSIONS

Positionner en véritable coordinateur, vous êtes le relais de la Direction Générale du CIAS du Marsan pour les sujets finances et RH ; vous êtes en lien permanent avec les Directions Finances et RH.

Votre rôle et vos missions sont les suivantes :

### Ressources Humaines

- Pilotage de la masse salariale en intégrant les contraintes budgétaires et en émettant des propositions d'actions d'optimisation
- Suivi des effectifs
- Construction et suivi des indicateurs RH (absentéisme, ETP, formation, etc.)
- Analyse des données et animation de points RH auprès des directions opérationnelles, en lien avec la direction mutualisée des RH

### Finances

- Élaboration des budgets et analyse financière rétrospective et prospective
- Contrôle de l'exécution budgétaire : tableaux de bords - seuils d'alerte
- Analyse des données et animation de points financiers auprès des directions opérationnelles, en lien avec la direction mutualisée des finances
- Suivi des dossiers stratégiques financiers (subventions et dotations, facturation mutualisation, remboursement des charges de personnel, suivi de plans pluriannuels ...)
- Passage à la M57 et M22

### Contrôle de Gestion

- Création et suivi d'outils d'aide à la décision (tableaux de bord intégrant des données financières, RH et activité des services)
- Participation à la réalisation des rapports d'activité
- Réalisation d'études ponctuelles
- Participation au collectif de la direction générale du pôle social, avec un soutien au développement d'un projet, d'une démarche spécifique

### Marchés Publics

- Accompagnement à la passation des marchés (suivi du processus)

→ Suivi financier de certains contrats et contentieux

## EXIGENCES ET CONTRAINTES

- Poste à temps complet
- Lieu : Mont de Marsan
- 39 heures hebdomadaires, 25 jours de congés annuels + 2 jours de congés fractionnés + 22 jours RTT

## PROFIL RECHERCHE

Formation initiale Bac+3 (minimum) en finances et comptabilité publiques M22, gestion administrative et juridique des collectivités locales, ressources humaines, droit public

Expérience dans un poste similaire souhaitée

*Savoirs - faire*

- Maîtrise en finances des collectivités territoriales
- Connaissance de base en ressources humaines et payes
- Connaissance des procédures de la commande publique, du statut de la FPT et du cadre réglementaire des collectivités territoriales
- Maîtrise des outils bureautiques notamment Excel (la connaissance et la maîtrise de requêteurs serait appréciée)
- Capacité d'analyse des données et bonnes qualités rédactionnelles

*Savoirs - être*

- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Force de proposition
- Autonomie, capacité d'adaptation et rigueur
- Confidentialité et discrétion

## CANDIDATURE

**Veillez adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de :**

**Monsieur le Président du CIAS du Marsan**

**575 avenue Foch**

**40 000 Mont de Marsan**

**ou par mail : [recrutement@montdemarsan-agglo.fr](mailto:recrutement@montdemarsan-agglo.fr)**

**Date limite de réception des candidatures : 25/09/2023**

### **Candidature interne**

*Un changement d'affectation dans le cadre d'une mobilité interne peut entraîner un changement de groupe de fonction, ce dernier étant lié au niveau de responsabilité et fonctions exercées par l'agent sur son poste, et donc du montant du régime indemnitaire perçu (IFSE, NBI, ou autre(s) prime(s) ou indemnité(s) spécifique(s) liées au poste).*